

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS A.D.M.		Néant ☐						
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122023		Exercice N-1 clos le 31122022						
		1		2						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210						
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214						
		217		218	110 050					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222						
	Production immobilisée *			224						
	Subventions d'exploitation reçues			226						
	Autres produits			230	3					
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	110 053		111 906					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		234						
	Variation de stock (marchandises) *	236		236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238		238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240		240						
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier : 29 638 - immobilier :)	242	47 274		14 631					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	585	244	1 922					
	Rémunérations du personnel *	250	64 256		16 340					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252	35 181		18 683					
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255	3 176	254	3 541					
	Dotations aux provisions	256		256						
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	26	262	37					
	260									
	Total des charges d'exploitation (II)		264	151 834		54 800				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(41 781)		57 106					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	101 517		97 817					
	Produits exceptionnels (IV)	290	12 500							
	Charges financières (V)	294			634					
	Charges exceptionnelles (VI)	300	2 461							
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306			5 103					
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	69 774		149 186				
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	69 774	314					
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	19 760							
	Provisions non déductibles *	322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	658							
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999								
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997							
	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127					
	dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352		354	4 564			
	Déficit col. 2		356							
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370		372	4 564				
Déficit col. 2										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

A.D.M.
Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 559, chemin d'Hautussac, 07800 ST LAURENT DU PAPE
799 117 841 RCS AUBENAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 juin 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 69 774 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	69 774 euros
Un prélèvement sur les réserves - sur le compte « autres réserves »	80 226 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	150 000 euros
A titre de dividendes	150 000 euros
Soit 150,00 euros par action	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 01 juillet 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

SM

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

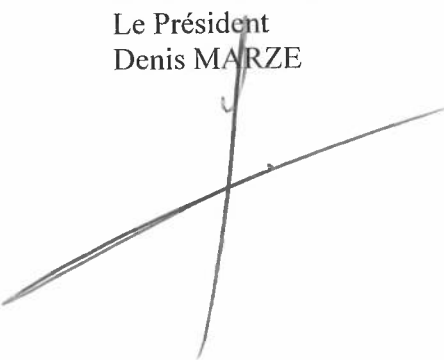
150 000,00 euros, soit 150,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Denis MARZE



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le bilan de l'exercice présente un total de **752 324** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **224 070** euros et un total **charges** de **154 295** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **69 774** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Méthodes :

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 063					1 063
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 063					1 063
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers			3 026			3 026
	Matériel de transport	9 000				6 000	3 000
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 624					1 624
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 624		3 026		6 000	7 650
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	600 040					600 040
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	600 040					600 040
TOTAL		611 727		3 026		6 000	608 752

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	1 063			1 063
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 063			1 063
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers		102		102
Matériel de transport	3 008	2 533	3 539	2 003
Matériel de bureau, mobilier	603	541		1 144
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 611	3 176	3 539	3 249
TOTAL	4 674	3 176	3 539	4 311

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 000,00	20,0000	20 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	20,0000	20 000,00

[illegible]

Effectif moyen

	31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	1	
	Professions intermédiaires		
	Employés	1	
	Ouvriers		
	TOTAL	2	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		4 434
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 938
<i>FOURNISSEURS FACTURES NON PARV</i>	<i>2 938</i>	
Dettes fiscales et sociales		1 496
<i>PROVISION CONGES PAYES</i>	<i>1 426</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE</i>	<i>47</i>	
<i>PROVISION CHARGES / CONGES PAY</i>	<i>23</i>	

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos**A. Renseignements détaillés****1. Filiales (Plus de 50 %)**

SAS CECAR

100,00

2. Participations (10 à 50 %)**B. Renseignements globaux****1. Filiales non reprises en A.**

a) françaises

b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

Désignation de l'entreprise		SAS A.D.M.		559 chemin d'Hautussac		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				07800 ST LAURENT DU PAPE			
SIRET		7 9 9 1 1 7 8 4 1 0 0 0 2 0		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122023		31122022	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	1 063	016	1 063		
	Immobilisations corporelles*	028	7 650	030	3 249	4 401	7 013
	Immobilisations financières* (1)	040	600 040	042		600 040	600 040
	Total I (5)	044	608 752	048	4 311	604 441	607 053
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	6 955	070		6 955	80 134
		072	124 405	074		124 405	128 857
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	16 523	086		16 523	31 767
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	147 883	098		147 883	240 757
	Total général (I + II)	110	756 636	112	4 311	752 324	847 810
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1	
				NET		NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		20 000		20 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		2 000		2 000	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		632 230		633 044	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		69 774		149 186	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		724 005		804 230	
Provisions pour risques et charges	154						
Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		3 149		3 006	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		24 892		22 644	
	Comptes courants d'associés	173		278		3 717	
	Autres dettes	175				14 213	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		28 320		43 580	
Total général (I + II + III)				180	752 324	847 810	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		3 026
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		12 500

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.